

CHILI



Assistants de langue française

Fiche-destination 2025-2026

IMPORTANT : Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.


Seuls France Éducation international et les instances partenaires décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement votre sélection.

| | |
|---|---|
| <p>Nombre de postes offerts</p> | <p>À titre indicatif, 1 poste est proposé chaque année.</p> |
| <p>Critères d'éligibilité spécifiques au Chili</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Nationalité : française ● Âge : entre 20 et 30 ans au 01/05/2025 ● Niveau de langue : au moins B1 en espagnol ● Statuts acceptés : étudiants, anciens assistants de langue, jeunes diplômés (voir ci-dessous) ● Scolarité : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Scolarité secondaire effectuée en majorité dans un établissement français (en France ou à l'étranger) ➢ Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français obligatoire (sauf dérogation, voir ci-dessous) ● Niveau d'études et disciplines acceptées : avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum 3 années d'études supérieures dans n'importe quelle discipline. ● Profils privilégiés : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Didactique des langues, FLE ➢ LLCE, LEA (espagnol) ➢ Sciences de l'éducation, métiers de l'enseignement et de la formation <p>Dérogation : sont exemptés de justificatif de statut étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● les candidats ayant été, ou étant actuellement assistants de langue française, qui devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel établissement d'exercice dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>) ● les titulaires d'un diplôme d'un établissement d'enseignement supérieur français obtenu entre 2023 et 2025, qui devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel professeur, tuteur de stage ou employeur dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>) |



| | |
|--|---|
| | <p>Ces candidats devront également fournir un <u>justificatif de niveau de langue</u> (certification, attestation, relevé de notes de cours de niveau B1 ou plus, preuve de séjour long dans un pays hispanophone), sauf si le candidat est/a été assistant dans un pays hispanophone (<i>dans le champ « diplôme / certificat » de la langue concernée dans la section « Formation »</i>).</p> |
| Villes ou régions d'affectation | Talca |
| Établissements | <p>L'assistant sélectionné exercera sa mission au sein de l'Université de Talca.</p> <p>L'assistant pourra assurer à la fois une tâche d'enseignement (jusqu'à 15 heures par semaine) mais aussi l'organisation d'activités culturelles et l'accompagnement des étudiants dans l'apprentissage de la langue et la préparation à la mobilité vers l'espace francophone. Il pourra également être sollicité pour contribuer aux activités organisées par le Bureau Langue Française de l'Institut Français du Chili (sur une base bénévole).</p> |
| Calendrier | <p>Publication des résultats: France Éducation international informera les candidats de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de novembre 2025.</p> <p>Un entretien en visioconférence sera réalisé courant novembre 2025 avec l'Institut français du Chili et l'institution d'accueil pour confirmer la présélection.</p> <p>Contrat : 8 mois (début avril 2026 – fin novembre 2026).</p> <p>L'année universitaire au Chili débute en mars et se termine en décembre de la même année civile. Le type de contrat proposé n'est donc pas compatible avec les obligations de service des candidats préparant un concours de l'enseignement français (le report de stage, s'il est accordé, ne peut se faire que pour une année scolaire).</p> |
| Temps de travail et de congés | <p>15 heures maximum par semaine d'enseignement direct + 7 heures hebdomadaires de concertation, réunion et/ou travail en équipe, activités culturelles, permanences.</p> <p>Congés : les établissements scolaires et universitaires sont autonomes dans la gestion de leur calendrier. Les dates de vacances peuvent ainsi varier d'un établissement à l'autre.</p> |
| Rémunération et aides | <p>Rémunération mensuelle : environ 600.000 CLP, soit environ 600 euros par mois.</p> <p>Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p> <p>Sera offerte une inscription à la médiathèque de l'Institut Français du Chili et à la plateforme Culturethèque. L'assistant pourra négocier avec son établissement d'accueil la possibilité d'assister à des cours ou de suivre une formation en interne.</p> |



| | |
|--|---|
| Statut de l'assistant | L'assistant sera boursier de l'université. |
| Permis de travail et visa | <p>L'assistant devra faire une demande de Permis Vacances Travail (PVT) d'une durée d'un an. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur la page du site pvtistes.net dédiée au PVT au Chili.</p> <p>L'assistant devra entrer sur le territoire chilien dans les 90 jours après l'obtention de son PVT.</p> <p>À son arrivée, l'assistant pourra obtenir un RUT (numéro d'identification) et, grâce à ce dernier, ouvrir un compte en banque chilien afin que sa bourse mensuelle lui soit versée.</p> |
| Documents supplémentaires à fournir | Un CV en français et un CV en espagnol seront à fournir dans le champ « Éléments spécifiques » de la partie « Atouts » du dossier de candidature. |
| Couverture sociale | Il sera de la responsabilité de l'assistant de souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et responsabilité civile valable pour le Chili. |
| Formation | France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne , gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+ . |
| Liens utiles | <p>Institut Français du Chili : https://www.institutofrances.cl/#/ Le français au Chili – fil d'actualité : https://www.instagram.com/lefrancaisauchili/ Ambassade de France au Chili : https://cl.ambafrance.org Ambassade du Chili en France : https://www.chile.gob.cl/francia/ Réseaux sociaux du Service des assistants de langue et de la mobilité :</p> <p></p> |
| Reconnaissance de l'expérience | Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site de France Éducation international . |
| Renouvellement de contrat | <p>Il n'existe pas de possibilité de renouvellement de contrat pour une deuxième année consécutive au Chili.</p> <p>A ce titre, les assistants ayant terminé leur contrat au Chili doivent impérativement quitter le pays dans les délais prévus par leur visa.</p> |
| Témoignages | De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site internet de France Éducation international . |